

PARQUET DU RWANDA

KIGALI

N° 49/D.34/s.

OBJET:

AFF: X (Vol).-

51/just. H
le 9-1-1953
pour M. Nyanza

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il a été volé au préjudice du nommé RAMAZANI, fils de Salaha et de Zéna, originaire du Territoire de Nyanza, chef Sadiki, sous chef Sabushi, colline Rugonzi, résidant à Kigali au Camp Swahili, chauffeur au service du sieur Jaffari Abibu transporteur à Usumbura de:

- Un pantalon avec ceinture contenant 300 frs en billet de 50 frs
- deux portefeuilles
- un permis de conduire n° 1098 délivré par le Commissaire de Police de Kigali.
- Un livret d'impôt avec les acquits de 1947 à 1952- quatre photos de l'intéressé.

Le vol a eu lieu dans la chambre où logeait momentanément l'intéressé, 1ère avenue n° 2 au Belge, alors qu'il avait quitté quelques instants cette chambre au moment de se coucher.-

Vous voudrez bien effectuer les recherches d'usage et en cas de découverte m'en aviser.-

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI,

CH. SACRE.-



Monsieur l'Officier de Police Judiciaire, à:

NYANZA, GITARAMA, BIUMBA, SHANGUGU, ASTRIDA,
RUHENGURI, KIBUNGU, KISIMU, KIGALI.-

Ruhengeri



7254